

**Aux membres institutionnels
de notre association**

Saint-Prex, le 10 novembre 2025

Assemblée générale ordinaire d'automne – Convocation

Mesdames et Messieurs les Syndique/cs,
Mesdames et Messieurs les Municipales/aux,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de notre association qui aura lieu le :

Mardi 2 décembre 2025 à 18 h 30, (Accueil dès 18h00)
A Montricher – Fondation Michalski, Rte de Chardève 2, 1147 Montricher

Partie statutaire :

- 1) Ouverture de la séance – ordre du jour
- 2) Nomination de deux scrutateurs
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 03.06.2025
- 4) Communication du Président du Comité
- 5) Programme d'actions et budget 2026
 - i) Présentation
 - ii) Rapport de la commission de gestion
 - iii) Adoption du programme d'actions et du budget 2026
- 6) Nomination de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2025
- 7) Démission et élection : Présidence et Vice-Président/e de l'AG*
- 8) Divers et propositions individuelles (à transmettre jusqu'au 28.11 à info@arcam-vd.ch)**

**Le vote étant ouvert à toutes et tous, le/la représentant-e municipal-e de votre commune qui souhaiterait postuler pour devenir Président-e ou Vice-président-e de l'AG (selon point 7 de l'ordre du jour), devra se manifester lors du vote.*

Partie extra statutaire :

La vigne entre passion et pression : Quel avenir pour les vignerons de La Côte ?

Avec la participation de :

Michel Rochat, Président de l'OVV - Office des Vins Vaudois (à confirmer)
Martin Pidoux, secrétaire de la CIVV - Communauté Interprofessionnelle des Vins Vaudois
La Maison des Vins de la Côte – apéritif dégustation



Votre participation à cette assemblée générale nécessite une inscription préalable via le [lien internet](#) ou via le code QR ci-contre:



Délai d'inscription : 28.11.2025

Nous vous rappelons que l'art. 12. - suffrages – al. 3. de nos statuts précise *qu'un membre institutionnel peut déléguer ses suffrages à un autre membre institutionnel pour autant que ce dernier puisse attester de cette délégation au début de la séance par une procuration écrite* 
(Statuts : art. 12. - suffrages – al. 3).

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Au nom de l'Assemblée générale :



Frédéric Rossi
Président de l'Assemblée générale

P.S. :

Photos et vidéos :

Une équipe vidéaste et des photographes seront éventuellement présents sur place pour filmer et photographier l'événement. Ces vidéos et images seront ensuite publiées sur les différents réseaux de communication. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, vous pourrez le faire savoir aux vidéastes et photographes directement lors de l'événement.

Annexes

1. PV de l'assemblée générale du 03.06.2025 
2. Tableau des présences de l'assemblée générale du 03.06.2025 
3. Programme d'actions 2026 
4. Budget 2026 
5. Rapport de la commission de gestion sur le budget 2026 
6. Lettre du comité concernant la démission et l'élection à la Présidence et Vice-présidence de l'AG 
7. Document procuration 